

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24758**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Marketing Vente

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Pour l'ensemble du Master Marketing Vente :

- Analyser un marché, appréhender ses consommateurs, comprendre un environnement concurrentiel
- Elaborer une stratégie marketing et la décliner de manière opérationnelle
- Structurer un projet, le piloter, provoquer l'adhésion à ce projet
- Préparer, gérer ou suivre un budget
 - Pour le parcours Marketing du Distributeur :
- Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de distribution multicanal
 - Pour le parcours Commerce Connecté :
- Concevoir et mettre en oeuvre sur stratégie de e-commerce
 - Pour le parcours Management de la Distribution :
 - Recruter une et animer une équipe,
- Gérer un point de vente
 - Pour le parcours Marketing International :
- Identifier les spécificités culturelles des marchés et leur incidence marketing
 - Parcours Approches Culturelles de la Distribution et de la Consommation :
- Collecter des informations, élaborer des grilles d'analyse, rédiger des contributions théoriques et managériales
 - Compétences communes à l'ensemble du Master Marketing Vente :
- Analyse et synthèse des informations sur les marchés
- Inscrire l'entreprise et ses produits dans le DD et la RSE
- Maîtrise de l'anglais
- Maîtrise des techniques de communication
- Comprendre les incidences juridiques des décisions
 - Capacités spécifiques aux parcours Marketing du Distributeur :
- Négociation internationale,
- Elaboration de gamme
- Gestion de marque
 - Commerce Connecté :
- Elaboration de site
- Structuration d'une e-offre
- Analyse des performances web
 - Management de la Distribution :
- Recrutement et animation d'équipes
 - Marketing International :
- Analyse et choix des marchés internationaux
 - Approches Culturelles de la Distribution et de la Consommation : - Conception et mise en oeuvre de recherches et d'études

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La distribution

Le secteur des services

Les secteurs de la grande consommation

Chef de secteur dans la distribution - acheteur - responsable marketing export - web-analyste - chef de projet e-commerce - chargé d'études marketing - Chef de produit MDD - responsable de point de vente

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

M1707 : Stratégie commerciale

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

E1402 : Élaboration de plan média

D1301 : Management de magasin de détail

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Master Première année - 60 ECTS

- UE Fondamentale : 32 ECTS (Comportement du consommateur; Management des Ressources Humaines; PGE; Supply chain; Client et distributeur, Droit de la Distribution; Audit commercial)

- UE Complémentaire 14 ECTS (géopolitique, analyse du marché, anglais,)

- UE Spécialisée : 6 ECTS (selon le parcours)

- UE de synthèse (Méthodologie; Grand Oral sur la distribution; stage)

Master Deuxième année - 60 ECTS

- UE Fondamentale 28 ECTS (animation d'équipe, relation client, marketing des services, stratégie des distributeurs, mutations commerciales)

- UE Complémentaire 6 ECTS (selon parcours)

- UE Spécialisée 12 ECTS (selon parcours)

- UE Professionnelle 14 ECTS (jeu d'entreprise, stage, méthodologie de la recherche, mémoire)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		personnes ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 13 Juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**<http://univ-lille2.fr/ofse>**Autres sources d'information :**<http://formations.univ-lille2.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31501